

Décret

Générale

modern

Décret n° 2015-246/PRE pourvoyant l'intérim des fonctions du Ministre de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications.

n° 2015-246/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
17 août 2015

Numéro JO
n° 16 du 31/08/2015

Date du numéro
31 août 2015

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

pendant la durée de l'absence de S. E. M. Ali Hassan Bahdon, l'intérim des fonctions du Ministre de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications, sera assuré par S.E.M. Abdoukader Kamil Mohamed, Premier Ministre cumulativement avec ses fonctions.